

PROJET PEDAGOGIQUE

Centre de loisirs de Poisat

2026



1. Descriptif

Nature du centre

Accueil Collectif de mineurs.

Coordonnées de l'organisateur

ACL – Association des Centres de Loisirs
Villa Arthaud
11 avenue Jean Perrot
38100 GRENOBLE

Lieu

Centre de Loisirs de Poisat
C.S.C.S
2 avenue Pierre Mendès France
38320 Poisat

Présentation de la structure

Le centre de loisirs de Poisat est géré, comme plusieurs structures de l'agglomération grenobloise, par l'association des centres de loisirs de Grenoble, l'ACL.

Poisat se situe en périphérie de Grenoble et à proximité d'autres structures gérées par l'association (Maison des Collines à Eybens, Clos d'Espies à Gières ou encore Gières Jeunesse)

La population actuelle 2283 habitants a augmenté ces dernières années. Une part de la population est plutôt active avec un besoin de mode de garde important. Les familles qui habitent dans une commune se soucient autant des modes d'éducation que des modes de garde et de loisirs. La commune de Poisat met ainsi avant une politique tournée vers les familles et favorisant la vie locale ; elle s'inscrit dans un PEDT et un PEL.

Le centre de loisirs de proximité est une solution pratique pour les parents qui travaillent et n'ont pas la possibilité de faire garder leurs enfants par un proche ou les moyens financiers de les confier à une nounou. Un accueil de loisirs sur la commune a déjà été mis en place. La commune a souhaité pour 2022 faire appel à l'ACL pour la reprise du centre de loisirs. Suite à la rénovation des locaux et la nécessité de garde d'enfants des familles, la commune a souhaité à nouveau mettre en place un centre de loisirs.

Le centre est situé au sein du C.S.C.S, la commune met à disposition le rez-de-chaussée où se situent 2 salles d'activités pour les grands, 2 salles d'activités pour les enfants d'âge maternel, une salle de sieste, des blocs sanitaires, une grande salle d'activité, des locaux d'accueil et deux cours. Les espaces utilisés seront définis par période en fonction du nombre d'enfants accueillis. La commune met également à disposition du centre la salle de danse située au 1^{er} étage durant les périodes de vacances scolaires ainsi que certains

espaces de la commune comme les cours d'écoles, la salle motricité Jacques Higelin et les pièces cuisine et machine à laver de l'école maternelle Gérard Philippe.

Le responsable du centre aménagera les locaux pour la période afin de créer une ambiance vacances et ludique adaptée aux différentes tranches d'âge.



Un parvis réaménagé



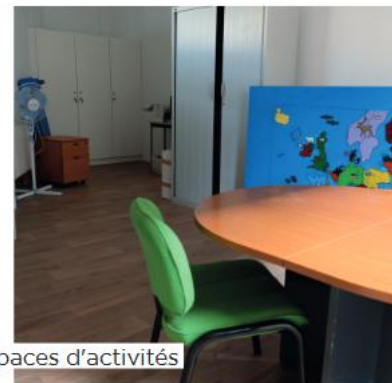
Des salles d'activités rénovées



Un accueil accessible



Des nouveaux espaces d'activités



Nombre et âges des enfants

Les âges des enfants sont compris entre 3 et 14 ans.

Le nombre d'enfants est susceptible de fluctuer selon les jours et les semaines. En effet, les familles ont une souplesse dans leurs inscriptions : journée, demi-journée, semaine afin de correspondre à leurs besoins de garde.

Les enfants viennent principalement de Poizat et des environs.

Ils sont répartis en groupes d'âge. Les enfants de 2 ans et demi scolarisés et propres peuvent être accueillis sur la structure. Une attention particulière sera portée au respect du rythme de vie des plus jeunes (temps calme, activités courtes, prendre le temps pour effectuer les tâches de la vie quotidienne...)

L'équipe d'animation

Le directeur est recruté par l'ACL en lien avec la commune. L'équipe pédagogique est composée d'un nombre d'animateurs défini en lien avec les effectifs enfants.

Rôle du directeur : Le directeur est présent sur les groupes d'enfants et peut assurer également l'animation. Il participe à l'élaboration du programme, met en place des projets

avec des partenaires, veille au bon fonctionnement ainsi qu'au respect du projet pédagogique, gère les réservations, assure le suivi avec les familles, les enfants et l'équipe. Il gère le budget et assure les tâches administratives. Il a un rôle formateur vis à vis des animateurs. Il anime l'équipe. Il est en relation directe avec l'organisateur, les interlocuteurs municipaux, les prestataires, les familles et les encadrants des activités. Il participe également aux différentes instances éducatives de la commune en tant que co-acteur.

C'est lui qui assure le recrutement de son équipe. Le recrutement s'effectue selon des critères précis : la qualification, l'expérience et la motivation. Un entretien est effectué avant chaque embauche et une période d'essai est effectuée. Les animateurs sont sous contrat d'engagement éducatif. Afin d'ancrer l'action sur le territoire, certains animateurs recrutés travaillent sur les temps périscolaires ; ils connaissent donc le public et les locaux.

Rôle des animateurs : Qu'ils soient BAFA complet, stagiaires ou sans formation, ils ont tous pour mission l'animation et la sécurité des publics dans tous les moments. Les animateurs de l'accueil de loisirs travaillent à la journée de 8h à 18h durant les vacances et de 13h à 18h les mercredis dans la continuité du service de restauration géré par la ville après l'école.

L'équipe est composée d'animateurs dont le nombre est défini dans le respect des règles 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans et 1 pour 8 enfants de moins de 6 ans. Selon les effectifs, les enfants peuvent être divisés en 2 ou 3 groupes d'âges : 3-5 ans et 6-14 ans ou 3-5 ans, 6-10 ans et 11-14 ans. Dans la mesure du possible et en fonction des effectifs, chaque groupe sera constitué permettant ainsi des activités adaptées aux spécificités de ce public.

Le rôle des animateurs est de programmer, d'animer et d'évaluer les activités, de gérer la vie quotidienne. Ils assurent le suivi des enfants et des familles. Ils veillent au bien être de chaque enfant.

L'hygiène et la restauration ont une grande importance en centre de Loisirs. Afin de respecter le protocole HACCP et d'avoir une cohérence avec la période scolaire, la commune met à disposition du centre du personnel. Le directeur veillera à ce qu'il fasse partie intégrante de l'équipe et à travailler en collaboration.

De même, le lien avec les familles de la commune et la proximité est privilégié. Des permanences d'inscription gérées par le directeur en lien avec le service administratif de l'association sont mises en place sur le centre de 16h à 18h les lundis et mardis hors vacances scolaires.

2. Objectifs

Le centre de loisirs s'appuie à la fois sur la politique socio-éducative de la commune de Poisat, le projet éducatif de l'association et les objectifs éducatif du responsable de la structure.

L'action éducative définit par le PEDT 2025-2028 portée par les différents acteurs éducatifs a pour objectifs de :

- Apporter une cohérence éducative dans le parcours proposé aux enfants
 - Prendre en compte et respecter le rythme de l'enfant
 - Veiller aux besoins de l'enfants et au respect des objectifs pédagogiques de chaque temps
 - Adapter l'accueil des enfants à besoins spécifiques et de leurs familles
- Entretien d'une dynamique partenariale au sein de la communauté éducative
 - Renforcer le lien avec les familles et le soutien à la parentalité
 - Impliquer les acteurs éducatifs dans la vie locale
 - Coordonner les interventions et faire vivre la communauté éducative

Le projet éducatif de l'ACL qui a pour but de :

Permettre à l'enfant de devenir un citoyen libre et responsable en participant à la construction d'une société plus démocratique et plus respectueuse de l'environnement.

De ce projet général découlent les objectifs suivants :

- Répondre aux besoins du plus grand nombre d'enfants et d'adolescents dans les domaines éducatifs et culturels, tout en luttant contre toute forme d'exclusion.
- Répondre à la demande du plus grand nombre de familles en favorisant l'accessibilité, la diversité et la qualité de nos actions.

Il nous paraît important de promouvoir et de rechercher les moyens de mettre en œuvre une éducation globale qui :

- Vise à l'enrichissement culturel de l'individu et à son ouverture à la société.
- Est harmonieuse et fait appel à l'ensemble des techniques et des formes d'expression.
- Tient compte de la spécificité de la psychologie des enfants et des adolescents.
- Vise à faire participer les enfants, les jeunes et les animateurs à la préparation et à la conduite de l'action éducative.
- Favorise la coéducation permanente : parents, enseignants, animateurs, enfants, jeunes ...
- Sensibilise à la découverte et au respect de l'environnement.

La sécurité physique, affective et morale est un impératif dans le fonctionnement du centre de loisirs. Il est du devoir de chacun de permettre aux enfants un cadre de vie sécurisé et sécurisant.

En lien avec valeurs éducatives et sociales, les objectifs pédagogiques et intentions du responsable du centre de Poisat sont de :

- Apprendre à vivre et à jouer ensemble
- Découvrir, partager et protéger son environnement
- Respecter le rythme de chacun
- Rendre les enfants acteurs de leurs temps de loisirs
- Grandir en développant son imaginaire et sa créativité

3. Les Activités proposées

De nombreuses activités seront prévues et un programme sera élaboré et coconstruit par l'équipe d'animation, en tenant compte des âges des enfants, de la dynamique des groupes et des différents objectifs, lors des réunions de préparation avec les équipes. Ces plannings d'activité sont adaptés au fur et à mesure selon les envies et demandes des enfants. Les plannings d'activités sont communiqués aux familles au moins deux semaines avant le début des vacances sur le site de l'ACL, celui de la mairie et afficher aux écoles et au CSCS pour permettre aux familles de savoir ce qui est proposé et de s'inscrire en fonction.

Chaque période (mercredis / vacances) une thématique permettra aux enfants de découvrir un univers. La journée alternera temps de vie collective, temps d'animation au choix en groupe plus ou moins important qui fait appel à tous types de supports d'animation et temps libres. Les mardis et jeudis, les enfants sortiront à la découverte d'environ, musées, parc, spectacles permettant d'enrichir les thématiques proposées.



4. Vie quotidienne, rythme du séjour

Le centre est ouvert de 8h à 18h les vacances et de 13h à 18h les mercredis de l'année scolaire. Il s'adresse à tous les enfants âgés de 3 ans à 14 ans. (2 ans et demi si scolarisés sur la commune et propres)

Les enfants sont répartis en groupe d'âges selon les effectifs et chaque groupe est encadré par des animateurs.

Les enfants peuvent être inscrits pour la demi-journée avec ou sans repas ou pour la journée entière, quelques jours ou la semaine entière. Les familles qui inscrivent leur enfant adhèrent à l'association et s'engagent à respecter le règlement intérieur.

Les repas sont pris au centre dans le réfectoire ou en extérieur. Des piques nique sont organisés les mardis et jeudis lors des sorties journée. Les repas sont fournis en liaison froide par la société Guillaud Traiteur dans la continuité de la restauration proposée sur les temps scolaires.

Modalités spécifiques pour l'accueil d'enfants malades et /ou porteur de handicap.

Les maladies : Tout enfant qui vient le matin ou le midi avec une maladie ou présentant des signes d'une maladie contagieuse ne peut être accepté. Les enfants qui présentent des symptômes de maladie en cours de journée sont isolés dans une pièce au calme. La famille est prévenue afin de venir chercher son enfant et pouvoir prendre au plus vite rendez-vous avec un médecin.

Dans le cas où un enfant nécessite un traitement particulier ou des soins, le directeur met en place un accompagnement individualisé en lien avec la famille. La famille doit fournir l'ordonnance de tout traitement. L'équipe éducative sera mise au courant des enfants à besoin médical particulier (allergie, PAI...); un tableau récapitulatif sera affiché dans le bureau de direction

Les blessures : Les enfants blessés sont accueillis à l'accueil de loisirs. Les activités peuvent être adaptées en fonction des aptitudes. En cas de légère blessure sur le centre, le directeur et les animateurs ont accès aux consignes de soins, à la pharmacie et au cahier de soins. La famille sera avertie au plus vite en cas de besoin ou le soir en cas de blessure légère.

Les enfants porteurs de handicap : Le centre de loisirs est ouvert à tous les enfants. L'accueil d'enfants porteurs de handicap est préparé en amont de sa venue en centre de loisirs. Il est important de rencontrer au préalable la famille et l'enfant afin de cibler les besoins mais également de travailler dans la continuité de ce qui est mis en place pour l'enfant sur ces autres temps de vie. Le recrutement d'un animateur détaché spécifiquement à l'enfant peut

être envisagé en fonction de la situation. La volonté de l'association est de rendre ses structures inclusives permettant l'accès aux loisirs à tous les enfants. Un échange avec la famille en fin de séjour permettra d'échanger sur l'enfant dans un objectif d'accueil futur mais également toujours dans un souci de lien avec les autres structures éducatives de l'enfant.

Le groupe des moins de 6 ans :

Les animateurs sont au minimum 2, responsables des plus jeunes. Selon le nombre d'enfants concernés, nous respectons le taux d'encadrement égal à un animateur pour 8. Ils veillent à respecter le rythme de vie particulier de cette tranche d'âge, à l'intérieur du centre de loisirs.

Leur salle d'accueil est aménagée spécialement, avec du mobilier adapté. La salle de sieste est adaptée au nombre d'enfants et située dans une zone calme du centre de loisirs. Les temps de vie quotidienne sont en lien avec le rythme des plus jeunes ; on prend le temps d'arriver, de présenter les lieux, d'expliquer les activités. Avant chaque repas les enfants sont accompagnés par les animateurs pour se laver les mains. Après le repas du midi un temps calme est organisé, les enfants peuvent dormir ou faire des activités calmes selon leurs besoins.

Et toutes les activités sont pensées pour répondre au mieux aux besoins des enfants de cet âge.

Les règles de vie

Elles seront établies en équipe et avec les enfants chaque début de période. Les règles permettent à chacun de trouver sa place et de mieux vivre tous ensemble. Il est demandé aux enfants de ne pas apporter d'objets de valeur ou jeux qui peuvent être perdus, endommagés ou volés. Les règles de vie et les sanctions seront rappelées en début de chaque semaine et affichées dans le centre, les groupes d'enfants étant différents d'une semaine à l'autre. Les règles seront toujours expliquées en présence de l'enfant.



Journée type

Horaires	Activités
8h à 9h	Temps d'accueil et d'échange avec les familles
9h-9h15	Rangement, proposition des différentes activités
9h15-11h30	Temps d'activités
11h30-12h	Jeux libres + Temps d'accueil
12h-13h	Lavage des mains, mise de table et repas
13h-14h	Temps calme / Sieste pour les plus petits + Temps d'accueil
14h-16h	Activités de l'après-midi
16h00 -17h	Gouter et temps collectifs-retour sur la journée. Jeux libres ou organisés
17h-18h	Temps d'accueil et d'échange avec les familles

Participation des enfants/jeunes à la vie de l'ACM

La participation des enfants au centre de loisirs se fait dans différents domaines, pour être acteur de ses vacances :

-Les activités : les enfants ont majoritairement le choix entre plusieurs activités. De plus ils sont régulièrement consultés concernant leurs attentes en matière d'activités par le biais de discussions ou de questionnaires. Des temps de parole pour évaluer et donner leur ressenti sur une activité sont prévus.

-Activité « fais ta matinée / fais ton aprem' » : régulièrement en demi-journée, ce sont les enfants qui s'organisent pour construire leur activité, ils échangent et décident en groupe puis préparent et font leur propre activité accompagnée par l'équipe d'animation.

-La préparation : les enfants aident à la préparation de l'activité. Ils préparent la salle, apportent et installent le matériel, rangent, nettoient les outils qui ont servis à l'activité. Parfois des matériaux spécifiques sont nécessaires (boîtes à chaussures, carton...) et les enfants sont mis à contribution ; ils en rapportent de chez eux.

-Le repas : c'est un moment privilégié de participation. Les enfants participent au dressage de la table. Lors des repas les enfants servent leurs camarades. A la fin du repas chacun participe en débarrassant.

-Les rôles de chacun seront établis en début de journée selon une méthode amenée par les animateurs.

Passerelles

Dans la continuité de l'accueil périscolaire, des passerelles sont organisées avec les associations locales pour permettre aux enfants de pratiquer leurs activités le mercredi.

Entre 16h30 et 18h les enfants peuvent passer du centre de loisirs à leurs activités (baby gym, foot, musique ...), ils sont accompagnés par le responsable du centre de loisirs ou récupérés par le responsable de l'activité. Les passerelles sont aussi organisées certains mercredi pour le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) les mercredis entre 14h et 15h30, permettant aux enfants concernés de participer au centre de loisirs et à leurs activités d'élus.

Il y a toujours un échange entre les responsables au moment du changement d'activité pour assurer la sécurité des enfants dans ses moments de transition.

5. Fonctionnement équipe adulte

Organisation du recrutement

Le recrutement est mené par le directeur du centre. Des entretiens permettent d'évaluer les compétences des animateurs en lien avec les objectifs du centre.

Les réunions (préparation du séjour, pendant le séjour, bilan du séjour) sont organisées afin d'évaluer, recentrer notre action.

Les bilans sont menés individuellement à la fin de chaque période pour que chaque partie puisse faire son retour et apprendre de ces expériences.

Formation des adultes (notamment l'évaluation et l'accompagnement des stagiaires)

Pour les stagiaires BAFA quatre points d'étape sont mis en place :

- Entretien de début de stage, pour fixer leurs objectifs
- Entretien de mi-stage. Reprise des objectifs
- Activité évaluée et auto-évaluée
- Entretien de fin de stage avec la grille d'évaluation et validation ou non du stage.

En plus de ces points, les équipes sont construites pour mélanger les stagiaires et diplômés ainsi que les nouveaux venus et ceux connaissant bien le centre de loisirs.

En plus de l'accompagnement des stagiaires le responsable suit aussi chaque animateur pour continuer sa formation, pour répondre aux besoins et savoir comment l'accueil des enfants se passe. Il se montrera disponible pour répondre à toute question. Un bilan complet sera mené en fin de période expliquant les points forts et les points à travailler en présence de l'animateur.

Les animateurs et le directeur garderont leurs téléphones portables pour rester en contact. Il leur sera demandé de ne pas l'utiliser pour des appels personnels ou l'envoi ou la réception de SMS en présence des enfants.

Compte tenu de leur fonction éducative, il sera demandé aux adultes de faire attention à leur langage et leur attitude (pas de mots et gestes grossiers ou vulgaires devant les enfants).

6. Communication

Relations avec les parents

La relation avec les familles est primordiale. Elle a lieu à plusieurs moments. L'inscription est le premier contact avec la famille, les informations données doivent être claires et répondre aux demandes des familles. Le secrétariat est disponible lors des permanences physiques mais également par téléphone ou par mail. Son rôle est de gérer la partie administrative et financière et de donner une première idée de l'accueil de loisirs mais également recueillir les retours de famille. Les familles ont la possibilité de rencontrer le directeur avant l'inscription de leurs enfants pour échanger sur les différents temps d'accueil de leurs enfants. Avant la venue de l'enfant, les programmes sont disponibles sur le site internet. Ils permettent une première approche pour connaître la thématique, les activités mais également des informations pratiques. Lors de l'accueil, les familles rencontrent l'équipe qui va intervenir auprès de leur enfant. Le soir, la relation est importante pour retranscrire la journée de l'enfant. En cas de besoin supplémentaire, la communication pourra se faire directement avec le directeur en présence ou par téléphone. Ce dernier se montrera le plus disponible possible pour répondre à toute question, régler les problèmes et dissiper les malentendus. Le vendredi en fin d'après-midi chaque fois que cela est possible, les familles sont invitées sur le centre pour une exposition, un spectacle, une retranscription. Ces échanges permettent de mieux se connaître, de valoriser les enfants et les équipes et d'impliquer les familles dans la vie du centre.

Les prestataires, partenaires

Des prestataires sont contactés selon les projets d'animation. En effet, certaines activités nécessitent des compétences et connaissances particulières. Ces interventions sont importantes pour permettre la découverte aux enfants et de ne pas se limiter dans les possibilités.

La démarche des partenaire locaux est privilégiée pour les activités et la vie du centre.

Le directeur peut utiliser les partenaires extérieurs comme personnes ressources.

L'ACL

Une communication régulière est établie avec l'ACL à la Villa Arthaud, siège de l'association. En effet, il est important de communiquer avec les différents interlocuteurs des familles mais également pour rendre compte de ses actions et projets réalisés. En fin de période, un bilan oral et écrit est transmis au siège de l'association pour évaluer l'action passée.

La commune de Poisat

L'association a répondu à la demande de la commune de Poisat. Elle partage les valeurs que la commune souhaite défendre et sa politique tournée vers la jeunesse. L'ancrage communal

est pris en compte et des partenariats sont développés. De plus en tant qu'acteur éducatif, l'association participe aux instances de la politique jeunesse sur la commune.

L'environnement (médecin, gendarmerie, mairie, commerçants ...)

Les contacts sont connus du directeur. Les numéros d'urgence seront communiqués à tous les animateurs et affichés dans les locaux servant de bureau au directeur.

7. Evaluation

Des temps d'échanges et de discussions réguliers seront mis en place avec les enfants. Des critères qualitatifs et quantitatifs seront observés pour mesurer les effets des actions mises en place.

Des réunions d'équipe hebdomadaire et bilans seront effectués.

Elles permettent d'évaluer :

- le vécu du centre : locaux, organisation, matériel mis à disposition, les gouters, les repas.
- les problèmes rencontrés
- l'expérience, le bilan personnel : aspects positifs et négatifs ;
- l'atteinte ou non des objectifs
- de co-construire pour les jours à venir
- de recentrer les animations

Une appréciation du travail effectué par les animateurs sera réalisée par le directeur.

Un rapport d'activités sera élaboré par le directeur. Ce rapport comprendra la préparation, l'organisation générale, l'atteinte des objectifs, l'évaluation des méthodes, les activités pratiquées, les bâtiments, la vie de groupe et l'ambiance, l'équipe d'encadrement, le budget, les problèmes particuliers rencontrés, les éléments qui seraient utiles pour les directions futures.

Des questionnaires à destination des familles à la fin de l'été permettent un ressenti global des actions menées et de l'avis sur le centre. Les réponses aux questionnaires de l'été servent de base de travail et sont sujet de discussion lors de réunion de directeurs.

Chaque évaluation se veut constructive dans le but d'adaptation et d'amélioration du service offert aux familles.



Grille d'évaluation des objectifs

Objectifs Généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Evaluations
Apprendre à vivre et à jouer ensemble	<p>Développer des relations entre les enfants dans tous les moments de la journée.</p> <p>Développer la bienveillance envers les autres enfants, les adultes, le matériel et la nature.</p> <p>Encourager la participation et la prise de décisions par et pour tous.</p> <p>Eveiller et développer l'empathie.</p>	<p>Mise en place de rituels.</p> <p>Mixer les groupes pendant les activités.</p> <p>Mettre en place des protocoles de prévention et gestion des conflits (messages claire, table de parole, arbitrage neutre).</p> <p>Une parole cohérente et juste de l'équipe d'animation.</p> <p>Mettre en place des temps d'échanges</p> <p>Positionnement de l'animateur (laisser jouer, jouer avec, donner à jouer).</p>	<p>Les rituels sont-ils mis en place ? -Sur l'année – Par période ?</p> <p>Les activités intergroupes sont-elles organisées ? Investissement des enfants ? Matchous -> Pitchous / Pitchous -> Matchous ?</p> <p>Les enfants savent à qui et quand faire leurs demandes ?</p> <p>Alterner temps libres/accompagné/vie quotidienne/activités.</p>
Découvrir, partager et protéger son environnement	<p>Mettre en place des activités de découverte.</p> <p>Organiser des temps de partage (activités, lieux, connaissances ...).</p> <p>Intégrer son environnement dans les règles de vie.</p> <p>Organiser des projets de sauvegarde, réparation et protection de son environnement.</p>	<p>Mise en place de temps d'échange/bilan sur le déroulé des temps de loisirs en groupe.</p> <p>Renouveler les activités et sorties.</p> <p>Mise en place avec le groupe des règles de vie</p> <p>Faire appel à des intervenant pour approfondir les objectifs.</p> <p>Utiliser les espaces du CSCS et de Poisat.</p>	<p>Les enfants partagent de nouvelles activités ? combien ? Dans quel but ?</p> <p>Participation aux temps de bilans et échange sur les choses proposés, à faire et à ne plus faire</p> <p>Règles de vie construite en groupe ? respectées ? Besoin de rappel ?</p> <p>Sorties pertinentes ? Intervenant ? Sur place ou à l'extérieur.</p>
Respecter le rythme de chacun	<p>Adapter les temps calmes à chaque groupe</p> <p>Prendre en compte les individualités</p> <p>Proposer des journées adaptées</p> <p>Être à l'écoute de l'état du groupe et des individus pour adapter les temps de la journée</p> <p>Prendre en compte et adapter les demandes des familles</p>	<p>Aménager les espaces</p> <p>Proposer des activités temps calme</p> <p>Être à l'écoute des enfants</p> <p>Changer les activités en cas de besoins</p> <p>Prendre en compte les individualités dans le groupe</p> <p>Proposer des activités adaptées aux besoins de chaque tranche d'âge</p>	<p>Retour des enfants pendant les temps de bilans</p> <p>Echange avec les parents</p> <p>Evolution de l'ambiance du groupe en d'adaptant</p>

<p>Rendre les enfants acteurs de leurs temps de loisirs</p>	<p>Donner la parole aux enfants Ecouter et mettre en place les propositions des enfants Donner des temps de construction aux enfants Adapter les temps aux besoins du groupe Construire des projets à moyen-long termes avec les enfants</p>	<p>Organiser des temps de préparation et bilan avec les enfants Organiser des demi-journées où les enfants proposent et organisent leurs activités en groupe Construire le programme avec les enfants Proposer mais aussi limiter les temps libres Responsabiliser les enfants sur leurs temps de loisirs</p>	<p>Participation au temps de bilan et de préparation Activités proposées pendant les temps de fais ta matinée/ton après-midi » Nombre d'activités/sorties proposées par les enfants</p>
<p>Grandir en développant son imaginaire et sa créativité</p>	<p>Proposer et conduire des semaines à thème Sensibiliser aux activités Proposer des méthodes et supports de création variés Répondre aux besoins et aux questionnements Mettre en place des projets d'animations ludiques et éducatifs</p>	<p>Déguisements et création d'histoire par les animateurs Activités manuelles et sportives qui cultivent la réflexion et l'imaginaire Apprendre à chercher (dictionnaire, internet, personnes) Aider sans faire à la place</p>	<p>Participation des enfants aux activités proposés Proposition de nouvelles activités/sorties/intervenants des enfants Evolution des activités pendant les temps libres Participation aux temps de bilan Evolution dans le rapport au groupe et aux règles de vie</p>